

**Expérimentations de clapage des sédiments de dragage d'entretien du chenal du Port
de Rouen en baie de Seine Orientale**

Grand Port Maritime de Rouen

Enquête publique

Par arrêté interpréfectoral du 10 septembre 2010, une enquête publique a été prescrite **du samedi 9 octobre 2010 au mardi 9 novembre 2010 inclus** sur la demande présentée par le Grand Port Maritime de Rouen pour obtenir l'autorisation administrative au titre du code de l'environnement de procéder à des expérimentations de clapage de sédiments de dragage d'entretien du chenal de navigation en baie de Seine Orientale.

Pendant toute la durée de cette enquête, la demande et les pièces annexées resteront déposées dans les mairies des communes suivantes: Département de la Seine-Maritime: le Havre, Sainte Adresse - département du Calvados: Honfleur, Vasouy, Pennedepie, Criqueboeuf, Villerville, Trouville sur Mer, Deauville, Tourgéville, Bénerville sur Mer, Blonville sur Mer, Villers sur Mer, Auberville, Gonnevillle sur Mer, Houlgate, Dives sur Mer, Cabourg, Varaville, Sallenelles, Merville Franceville Plage, Ouistreham, Colleville Montgomery, Hermanville sur Mer, Lion sur Mer, Luc sur Mer, Langrune su Mer, Saint Aubin sur Mer, Bernières sur Mer, Courseulles sur Mer, où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux de ces mairies, à l'exception des jours fériés et chômés.

Un registre destiné à recevoir les observations éventuelles sera ouvert pendant la même période dans ces mairies.

Une commission d'enquête est désignée pour suivre cette enquête. Elle est composée de monsieur Jean Jacques Delaplace (contrôleur divisionnaire retraité), monsieur Jean Louis Faure (urbaniste conseil) monsieur Yann Druet (ingénieur professionnel) et de monsieur Denis Lambert (ingénieur conseil). Un, ou plusieurs, membres de la commission d'enquête recevra en personne les observations du public aux jours et heures suivants dans les mairies de :

<p><u>Le Havre (76)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - samedi 9 octobre 2010 de 9 h à 12h - samedi 23 octobre 2010 de 9 h à 12h - mardi 9 novembre 2010 de 13h30 à 16h30 <p><u>Honfleur(14)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - samedi 9 octobre 2010 de 9 h à 12h <p><u>Trouville sur Mer (14)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - jeudi 14 octobre 2010 de 14 h à 17h <p><u>Villers sur Mer(14)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - vendredi 5 novembre 2010 de 13h à 16h 	<p><u>Dives sur Mer(14)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - samedi 23 octobre 2010 de 9 h à 12h <p><u>Ouistreham(14)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - samedi 23 octobre 2010 de 9 h à 12h <p><u>Luc sur Mer(14)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - samedi 30 octobre 2010 de 9 h à 12h <p><u>Bernières sur Mer(14)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - samedi 16 octobre 2010 de 9 h à 12h <p><u>Courseulles sur Mer(14)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - samedi 6 novembre 2010 de 9h à 12h
--	--

Toutes correspondances relatives à cette enquête pourront être adressées au président de la commission d'enquête à la mairie du Havre, Pôles Environnement et Développement Durable, Service Environnement, 76600 Le Havre, qui les joindra aux registres concernés.

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, dans les Préfectures de la Seine-Maritime et du Calvados et dans les mairies des communes précitées des conclusions motivées de la commission d'enquêtes et, le cas échéant, du mémoire en réponse du demandeur.

Le présent avis au public sera affiché sur le territoire des 30 communes sus-indiquées (2 en Seine-Maritime, 28 dans le Calvados).